

académie
Besançon



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Haute-Saône
éducation
nationale



L'inspectrice d'académie,
directrice académique des services de
l'éducation nationale de la Haute-Saône

à

Mesdames et messieurs les directrices et
directeurs d'école

s/c de
Mesdames et messieurs les inspecteurs
de l'éducation nationale de circonscription.

Vesoul, le 13 janvier 2017

Service médical en
faveur des élèves

Dossier suivi par
Docteur L. GUILLAUME
Médecin conseiller
technique

Objet : information protection de l'enfance

Téléphone : 03.84.78.63.07

Fax : 03.84.78.63.23

Mél.
ce.sante.ia70
@ac-besancon.fr

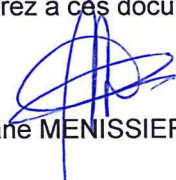
Le Docteur Guillaume, médecin conseiller technique, a en charge le dossier protection de l'enfance premier degré à la DSDEN.

Dans ce cadre, un flyer et une fiche navette ont été rédigés en collaboration avec les services de la protection de l'enfance du département, pour améliorer l'information et la communication avec les services du département, et pour faciliter vos démarches lors d'une situation d'élève en danger ou risque de danger.

Vous trouverez en pièce jointe la procédure éducation nationale relative à la conduite à tenir pour la prise en charge des mineurs en danger.

5, Place Beauchamp
BP 419
70013 Vesoul Cedex

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ces documents.


Liliane MENISSIER